

Description

Le facteur ou la factrice d'instruments à vent fabriquent, réparent et révisent des instruments de musique à vent en bois et en cuivre comme des flûtes, des saxophones, des hautbois, des clarinettes, des cors d'harmonie, des trombones, etc. Ils vendent ou louent les instruments dans des magasins de musique ou des ateliers privés et conseillent les clients.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil à la clientèle

- définir la demande des clients, prendre en compte les besoins spécifiques de leur l'instrument et les conseiller;
- évaluer l'ampleur du travail à réaliser et établir un devis;
- vérifier la disponibilité des matériaux (laiton, maillechort, métaux), des produits ou des pièces de rechange et les commander;
- conseiller les clients sur l'entretien et la bonne conservation de leur instrument;
- documenter les mandats réalisés et établir des rapports de travail;

Fabrication

- établir des croquis de construction ou des plans de détail;
- fabriquer diverses pièces de rechange (clefs, tiges, viroles, anneaux, etc.);
- usiner des pièces telles que cylindre et piston, tarauder, percer, scier, fraiser;
- plier, ajuster et assembler par soudage des éléments tubulaires; forger, confectionner et adapter différentes pièces (coudes, corps, pistons, ressorts, tampons, etc.);
- ajuster des coulisses de trombone et des pompes d'accords mobiles;
- procéder au traitement chimique et mécanique (polissage, émérissage, ponçage, etc.) des surfaces d'instruments en bois et en cuivre;

Réparation

- démonter tout ou partie de l'instrument et évaluer les besoins en réparation ou en remplacement de parties abîmées;
- dessouder et débosser les parties en métal (tubes, pavillons, etc.);
- ajuster et roder les cylindres et les pistons;
- coller et réparer des corps en bois fendus ou abîmés;
- plonger l'instrument en cuivre dans un bain pour enlever l'oxydation ;
- souder, limer et gratter des tubes cintrés;

Maintenance et réglage

- nettoyer, polir et remplacer les pièces usées;
- réviser et régler la mécanique des instruments;
- accorder et optimiser l'intonation des instruments à vent.

Environnement de travail

Les facteurs et factrices d'instruments à vent travaillent soit dans un magasin d'instruments de musique, où ils vendent et réparent des instruments à vent, soit dans un atelier de réparation, où ils sont seuls devant leur établi. Leurs clients sont des musiciens ou musiciennes aussi bien amateurs que professionnels.

Formation

La formation de facteur ou de factrice d'instruments à vent s'acquiert par un apprentissage dans l'un des deux domaines spécifiques suivants: facture d'instruments à vent ou réparation d'instruments à vent.

Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) en entreprise;
- formation théorique (cours blocs) au Centre de conseil et de formation d'Arenenberg à Salenstein (TG);
- cours interentreprises (42 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de facteur ou de factrice d'instruments à vent.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Connaissances professionnelles- Traitement des mandats- Fabrication et réparation- Maintenance et réglage- Préparation d'instruments de musique	800
Culture générale	480
Education physique	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Oreille musicale
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Esprit méthodique
- Créativité et imagination

Perspectives professionnelles

Les facteurs et factrices d'instruments à vent complètent généralement leur revenu par la vente. Ils peuvent travailler avec des magasins pour autant que ceux-ci n'aient pas de relation exclusive avec les producteurs (pour la plupart étrangers). Ils peuvent aussi s'établir à leur compte.

Perfectionnement

Les facteurs et factrices d'instruments à vent peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par l'association professionnelle ou les instituts de formation;
- spécialisation auprès de facteurs d'instruments à vent en Suisse et à l'étranger;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement

Professions voisines

- Facteur d'orgues CFC/Factrice d'orgues CFC
- Facteur de pianos CFC/Factrice de pianos CFC
- Facteur de tuyaux d'orgues CFC/Factrice de tuyaux d'orgues CFC
- Luthier CFC/Luthière CFC

Adresses

Communauté d'intérêts pour les facteurs d'instruments de musique (CIFIM)
Nordring 10a
c/o Elin Office AG
3013 Berne
Tél.: 031 313 20 00
<http://www.musikinstrumentenbauer.ch>

Union suisse des facteurs et réparateurs d'instruments à vent
Président M. Marco Weber
Gaswerkstrasse 18
c/o Musik Haag
8570 Weinfelden
Tél.: 071 672 27 15
<http://vsb-blasinstrumente.ch>

Union suisse des facteurs et réparateurs d'instruments à vent
Délégué pour la Suisse romande
M. Bertrand Geiser
Fbg. du Lac 43
Atelier musical Music Avenue
2000 Neuchâtel
Tél.: 032 727 37 90
<http://www.music-avenue.ch>